

BILAN DE MI-MANDAT

2020-2023

Commune du Tampon



Sommaire

Introduction	3
Une commune en bonne santé financière	5
Une amélioration des conditions de travail	6
Pour la Plaine des Cafres	7
1. L'aménagement du territoire au bénéfice des administrés et des agriculteurs	7
2. La politique de grands travaux	8
Le Tampon, ville fleurie	11
1. L'extension du Parc des Palmiers du monde, le « poumon vert du Tampon »	11
2. L'opération « Endémiel »	12
Une circulation sécurisée et modernisée	14
1. La sécurisation des radiers et la modernisation de l'éclairage public	14
2. Des travaux d'envergure à venir	15
Un plan d'aménagement dynamique	17
1. Une politique volontariste en matière de construction de logements	17
2. Une politique de soutien aux agriculteurs	18
L'action sociale au service des Tamponnais	19
1. Une politique sociale réactive et dynamique	19
2. La lutte contre les violences intrafamiliales et la prévention de la délinquance	21

Des écoles qui se modernisent	23
1. La modernisation de la restauration et des équipements scolaires	23
2. Le développement du numérique et le renforcement de la sécurité	24
Une modernisation des équipements de proximité	26
1. Un développement des équipements de proximité	26
2. La future « Grainothèque » et le développement de l'offre sportive	27
Une Ville festive !	29
1. Des fêtes valorisant le territoire	29
2. Des manifestations favorisant la cohésion sociale	30
Conclusion	31

Introduction

En 1983, année de la première mandature d'André THIEN-AH-KOON en tant que maire, il était courant de présenter la ville du Tampon comme un territoire profondément rural et qui le resterait quoi qu'il advienne. Dans l'imaginaire collectif, Le Tampon était perçu comme une commune faiblement peuplée, qui ne dépasserait pas les 40 000 habitants, dans laquelle il était réputé impossible d'impulser une dynamique de construction de logement et de développement des activités économiques.

40 ans plus tard, la Commune du Tampon fait partie des villes les plus peuplées d'Outre-mer, derrière les villes côtières que sont Saint-Denis, Saint-Paul, Nouméa, Saint-Pierre et Fort-de-France, et a relevé des défis jugés inconcevables à l'époque. Ce territoire a su développer une stratégie qui lui est propre, grâce à l'action politique du Maire André THIEN-AH-KOON et de son équipe municipale, à travers le développement de l'agriculture, et d'une grande dynamique de construction de logements en dépit d'une surface limitée et d'un relief particulier.

Le mandat 2020-2026 s'inscrit dans un contexte inédit en termes de croissance démographique. Pour la première fois de son histoire, la commune du Tampon atteindra les 85 000 habitants d'après la Préfecture et dépassera la commune de Saint-Pierre. C'est à l'aune de cet enjeu démographique considérable que cette mandature mène une politique ambitieuse autour des axes suivants :

- Un **programme de grande envergure mené à la Plaine des Cafres en termes de gestion de l'eau et de l'énergie hydroélectrique**, avec la mise en service de la retenue de Piton Marcelin, et le démarrage de Piton Sahales, et une **politique stratégique en termes d'aménagements touristiques**, avec les projets du Parc du Volcan et du Belvédère de Bois-Court,

- Une **politique engagée en matière d'embellissement**, avec l'extension du Parc des Palmiers du monde, et l'opération « Endémiel »,
- Une **stratégie de sécurisation et de modernisation de la voirie**, avec la mise en place de l'éclairage public et l'aménagement des radiers,
- Une **politique volontariste en matière de logement**, avec un objectif de 5000 logements sur la durée du mandat, et près de 1000 logements livrés,
- Une **action sociale au service des Tamponnais**, avec une priorisation de la solidarité envers les plus vulnérables et les jeunes en difficulté,
- Une **politique globale de modernisation des écoles**, avec des repas à moins d'un euro et le déploiement du numérique,
- Un **programme de développement des équipements de proximité**, avec la construction d'aires de jeux, et une modernisation des équipements sportifs.
- Une **volonté de renforcer l'attractivité du Tampon**, à travers l'organisation de festivités.

Une commune en bonne santé financière

De nombreux **indicateurs** montrent que la Commune du Tampon, 5^{ème} commune la mieux gérée de France en 2020, présente toujours une **situation financière saine à mi-mandat** :

- **L'épargne brute** affiche 23,6 millions d'euros en 2022, signe de la **maîtrise des dépenses et d'un « train de vie » responsable**
- **Le taux d'épargne brute** de 23,09% en 2022 représente plus du double du seuil d'alerte de 10% admis pour les collectivités, et permet à la commune **d'autofinancer ses investissements**
- **La capacité de désendettement est de 4,96 ans en 2022**, bien en deçà du seuil critique de 12 années fixé pour les communes.
- En matière de fiscalité, la Commune a **baissé ses taux d'imposition des taxes foncières de -5% en 2022**. Une autre baisse significative est prévue en cours de mandat.

➤ Priorité à l'investissement

La bonne gestion de ses finances permet ainsi à la Commune de **réaliser son ambitieux programme d'investissement sans dégrader ses ratios**.

La commune du Tampon est par ailleurs la 1^{ère} de l'Ile en proportion de l'investissement : **52% d'investissement** et 48% de fonctionnement en 2022.

On constate ainsi une **hausse des dépenses d'investissement en 2023** (pour atteindre 128,5 millions d'euros).

Cette progression s'explique notamment par les **grands projets** suivants : **Piton Sahales, le Parc des Palmiers, le Belvédère de Bois-Court, le Parc du Volcan, la modernisation de diverses voiries et les travaux de suppression de radiers, la création d'aires de jeux, la modernisation de l'éclairage public, ...**

En conclusion, la Commune réussit donc à améliorer ses ratios financiers tout en améliorant les conditions de travail de ses agents, en assimilant les effets de l'inflation, en augmentant ses investissements et en réduisant sa dette.

Une amélioration des conditions de travail

Cette gestion raisonnable de ses finances permet à la collectivité d'améliorer les conditions de travail des équipes communales à travers l'achat de vêtements de travail (pour un montant de 232 567 € en 2023), de défibrillateurs au sein des Établissements Recevant du Public et de fauteuils ergonomiques, pour lesquels la commune dispose d'un marché de 16 000 €. La commune du Tampon s'est démarquée par une grande réactivité pour l'attribution de ces fauteuils ergonomiques suite aux prescriptions médicales de la Médecine Préventive. Enfin, la municipalité a renouvelé son parc automobile via l'acquisition de 51 véhicules pour un montant d'1 698 310,33 €.

Pour la Plaine des Cafres

Le Tampon est un territoire à vocation agricole et représente près de la moitié de la production laitière, maraîchère et d'élevage de l'île. L'eau y est une ressource précieuse : sa conquête est inscrite dans l'histoire du territoire.

Aujourd'hui la Commune rencontre de nouveaux défis à relever. En effet, le changement climatique provoque des épisodes de sécheresses de plus en plus longs et fréquents, et la population du Tampon ne cesse de s'accroître. Un schéma directeur de l'irrigation (SDI) a été réalisé en 2017 et a estimé les besoins en eau agricole à 1 170 000 m³ par an. Seuls 20% des besoins sont couverts par les barrages en service et les retenues individuelles. Ce schéma sera révisé en 2023 en tenant compte des évolutions des situations et des énergies renouvelables et augmentera la proportion des besoins couverts par les barrages collinaires en service et les retenues individuelles.

Pour pourvoir aux besoins des agriculteurs en eau, sécuriser cette ressource et préserver l'eau potable au profit des ménages, la collectivité s'est investie depuis plusieurs décennies dans une politique de développement agricole et de gestion de l'eau avec la réalisation de barrages collinaires à la Plaine des Cafres.

1. L'aménagement du territoire au bénéfice des administrés et des agriculteurs

La première partie du mandat a été dévolue à la finalisation des travaux du barrage de Piton Marcelin, pour un coût total de 25 millions d'euros, financé à 75% par le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). Mise en service en 2020 pour irriguer la partie Est de la commune, depuis le 27^{ème} km jusqu'au 12^{ème} km, en passant par le Petit Tampon, cette retenue collinaire de

350 000 m³ de stockage d'eau pluie compte actuellement 100 agriculteurs raccordés et permet d'irriguer 200 hectares.

Le refoulement de Bois Court, qui sera opérationnel en novembre 2023, pour un montant total de 2,5 millions d'euros, permettra très prochainement la sécurisation de la retenue des Herbes Blanches, construite en 2008, et de la future retenue de Piton Sahales, actuellement en construction. Les deux stations de refoulement en service avant fin 2023 permettront de pomper de l'eau brute délaissée sur les réseaux d'eaux potables (AEP) et de la stocker pour un volume supplémentaire annuel de 350 000 m³ d'eau dans les ouvrages d'irrigation.

Pendant ce début de mandature, la Commune a également procédé aux travaux de désenclavement des chemins d'exploitation, au bénéfice à la fois de la population et des agriculteurs, notamment le chemin des Pétréas, qui permet de desservir 10 agriculteurs et le chemin des Lanternes, qui bénéficie à 6 agriculteurs, pour un montant total de 2 556 030 €.

Enfin, les administrés de la Plaine des Cafres ont bénéficié de plusieurs travaux de modernisation de leurs équipements de proximité : les bâtis communaux ont été réhabilités, notamment les écoles, pour un montant total de 1 875 000 €, le cimetière a été étendu (pour un montant d'1 800 000 € sur fonds propres) et divers travaux de voirie ont été effectués.

2. La politique de grands travaux

La seconde partie du mandat sera consacrée à la livraison des grands travaux en cours, comme ceux de la retenue de Piton Sahales, dont la construction a démarré en septembre 2023. Cette retenue, entièrement financée par le FEADER, avec le soutien du Conseil Départemental, et préfinancée par la Commune à hauteur de 23 millions d'euros, permettra de raccorder 250 abonnés supplémentaires et d'irriguer une superficie de 200 hectares. Les trois retenues collinaires de grande capacité pourront irriguer une surface totale de 600 hectares.

La Commune a pour objectif d'installer pendant la deuxième partie du mandat deux centrales de production d'énergie solaire, sur les Herbes Blanches Piton Marcelin, dont le montant prévisionnel est estimé à 16 millions d'euros. Le coût d'investissement sera supporté par la Commission de Régulation de l'Énergie, qui a rendu les projets lauréats, avec une livraison des travaux prévue pour 2024. Un projet de centrale flottante pour la retenue collinaire de Piton Sahales est actuellement à l'étude.

D'autres constructions de retenues collinaires sont à l'étude : Piton Mahot, Piton Villiers et 4 barrages à venir sur la partie Est de la Commune. Les barrages du secteur Est permettront de stocker 400 000 m³ d'eau et d'irriguer 300 hectares supplémentaires pour un coût prévisionnel de 25 millions d'euros. Des études sont également en cours pour évaluer la faisabilité de la construction d'une station de transfert d'énergie par pompage, pour un montant prévisionnel de 50 millions d'euros. Par ailleurs, la collectivité intervient pour aider les agriculteurs à la réparation de leurs retenues individuelles. En 2022, 22 ouvrages ont été réparés, véritable action de proximité initiée par la municipalité envers les agriculteurs.

La Commune poursuit également l'aménagement du territoire à travers le désenclavement du chemin d'exploitation de Pins et Platanes, qui bénéficiera à 19 agriculteurs et du chemin 50 et Passerines, au bénéfice de 11 agriculteurs. A terme, ce sont 50 kilomètres de chemins d'exploitation qui seront désenclavés au bénéfice des agriculteurs et de la population, pour un montant total de 50 millions d'euros.

Enfin, la première partie du mandat a été consacrée à la finalisation de démarches administratives – études conception et réglementaires d'autorisation, appels d'offre et plans de financements- pour les grands projets touristiques de la Commune, qu'il s'agisse de la création du Parc du Volcan, de l'aménagement de la plateforme du Belvédère, du téléphérique de Grand Bassin, de l'horloge hydraulique et du restaurant panoramique.

La seconde partie du mandat sera dévolue à la réalisation des travaux de ces grands projets. Le Parc du Volcan, projet phare de la mandature, prévoit l'aménagement de 23 hectares d'équipements tournés vers la nature : un belvédère, une serre de préservation des espèces endémiques des Hauts, une passerelle immersive. Ces équipements seront complétés par des activités sportives : parcours de VTT, pumtracks, aires de jeux, labyrinthe végétal et des aires de pique-nique. L'objectif de la Commune est d'accueillir plus de 300 000 visiteurs par an. Ce projet d'un montant total de 11,6 millions d'euros a reçu un avis favorable du Commissaire-enquêteur en août 2023.

Pour ce qui est des autres projets, le réaménagement de la plateforme du Belvédère de Bois-Court, qui surplombe l'îlet de Grand Bassin, coûtera 200 000 euros, le restaurant panoramique est évalué à de 2,5 millions d'euros, et le téléphérique, qui permettra le transport de 200 personnes maximum vers Grand Bassin, sera financé sur fonds communaux à hauteur de 7,5 millions d'euros. L'horloge hydraulique du site du Belvédère, endommagée par le passage consécutif de deux cyclones en 2013 sera installée en 2023. Les études sont en cours pour un dernier projet, celui du parcours de Santé Haute Altitude, dont l'aménagement aura lieu courant 2024, est en phase de conception.

À travers cette politique de grands travaux, la volonté du Maire et de son Conseil municipal est de favoriser le développement économique de la Plaine des Cafres, et de penser ce territoire dans un équilibre avec la partie basse et urbaine. Afin d'éviter l'exode rural des Hauts, et de résorber le taux de chômage de ce territoire, la municipalité a fait le choix du développement économique, dans le respect de l'environnement, en soutenant la production agricole et les projets touristiques créateurs d'emplois et d'attractivité, en somme, en menant des projets structurants pour la Plaine des Cafres mais aussi pour La Réunion.

Le Tampon, ville fleurie

La Commune dans sa globalité fait l'objet d'une politique d'aménagement tournée vers la nature et la biodiversité. Le Tampon, la commune de l'Ile où il fait bon vivre, et où l'air est l'un des plus purs au monde, a souvent été surnommée la « ville fleurie ». Deux projets majeurs mobilisent les efforts de la Commune pour la mandature 2020-2026, l'extension du Parc des Palmiers du monde, et l'opération « Endémiel ».

1. L'extension du Parc des Palmiers du monde, le « poumon vert du Tampon »

Initié en 1998 par le Maire André THIEN-AH-KOON et inauguré en 2010 en présence du Président de La République Nicolas SARKOZY, le Parc des Palmiers, situé à Trois Mares, sur le secteur de Dassy, est le « poumon vert » du Tampon. L'ambition du Maire était de créer un conservatoire botanique d'envergure internationale, contenant 40 000 palmiers représentant 1250 espèces, sur les 2600 connues à travers le monde. Fruit d'un travail mené en partenariat avec l'association Palmeraie-Union, le but était de préserver les espèces de palmiers présentes sur les cinq continents et menacées d'extinction. Les espèces endémiques de La Réunion y sont bien sûr présentes : le latanier rouge, le palmiste rouge ou encore le palmiste Roussel, mais aussi de nombreuses espèces rares provenant du monde entier, comme le « coco-fesses » des Seychelles.

Il s'agissait également de réaliser un projet écologique, d'inscrire la Commune dans une démarche de développement durable en plein milieu urbain, mais aussi de disposer d'un atout touristique participant au rayonnement de la micro-région Sud, de La Réunion et de l'Océan indien. Enfin, ce parc botanique revêt un aspect ludique : il offre à la population et aux visiteurs un espace de détente, de promenade et de pratiques sportives. Son succès ne s'est pas démenti

car depuis son ouverture, le Parc des Palmiers accueille près de 250 000 visiteurs par an.

La première partie du mandat avait pour objectif d'étendre la surface du parc établi en 2010 de 12 hectares supplémentaires et d'atteindre les 20 hectares, pour constituer ainsi une des collections les plus importantes de palmiers au monde. Le rôle du Parc des Palmiers en tant que conservatoire du vivant à l'échelle internationale est ainsi renforcé avec cette extension déjà achevée, qui sera inaugurée officiellement en novembre 2023 et qui permettra à la population de se promener sur 7,5 km de sentiers au total.

Il faut le souligner, avec cet agrandissement considérable c'est aussi le rôle de « laboratoire géant » du parc qui est consolidé : voilà un espace idéal de recherches pour les scientifiques sur les différents genres, les hybridations, et les vulnérabilités face aux insectes ravageurs. Cette nouvelle extension présente un coût total de 6 254 868 €, financé à hauteur de 2 800 000 € par le fonds européen de développement régional (FEDER) et par la Commune à plus de 2 964 855 € pour les parties végétalisées.

2. L'opération « Endémiel »

La seconde partie du mandat sera dévolue à la finalisation d'un projet important pour la municipalité : l'opération « Endémiel ». Il s'agit de créer une « route mellifère » qui sera un corridor écologique de 36 kilomètres, où seront plantés plus de 52 000 individus d'espèces indigènes mellifères typiques des quatre habitats naturels. Le projet consiste aussi à créer quatre jardins endémiques abritant 9000 individus d'espèces indigènes représentant la biodiversité encore présente au Tampon.

La Commune poursuit là aussi un but de préservation des espèces endémiques, mais elle souhaite à travers cette opération accroître les connaissances sur les forêts naturelles, appelées aussi « forêts témoins », du Tampon et augmenter

la palette d'espèces indigènes. L'objectif est également, au sein de la ville de « Miel Vert », de produire des miels uni-floraux et du miel toutes fleurs d'espèces indigènes toute l'année. Les 4 jardins endémiques accompagnant le projet permettront de sensibiliser la population tamponnaise et réunionnaise sur les enjeux de conservation de la biodiversité. Le coût du projet s'élève à plus 961 797 € et bénéficie d'un financement de l'État à hauteur de 500 000 €, la Commune assurant la partie restante.

La Commune du Tampon est la plus grande pépinière de l'Ile, elle dispose de 15 hectares de pépinières communales qui lui permettent de produire plus de 60 000 palmiers pour l'agrandissement du parc, plus de 35 000 plantes endémiques pour le projet d'Endémiel. Chaque année, ce sont plus de 30 000 plantes issues de ces pépinières qui sont distribuées à la population tamponnaise lors de la Journée de l'Environnement. Chaque foyer reçoit 5 plantes dont un agrume à ce moment-là. Les pépinières produisent plus de 278 000 plantes par an pour l'embellissement des espaces publics communaux (aire de jeux, ronds-points, abords des routes, écoles), qui sont en cours actuellement et seront achevés avant la fin de l'année 2023, pour un montant total de 150 000 € sur fonds propres.

D'autres projets se poursuivent en parallèle, comme celui de l'aménagement d'une voie verte aux abords de la Route Départementale 3 dans le quartier de Bras de Pontho. D'autres projets sont actuellement au stade d'étude : celui de la renaturation du centre-ville, ainsi que, en lien avec la CASUD, la création d'un parking de co-voiturage aux abords du Parc des Palmiers, avec des bornes de recharges électriques.

La politique de l'embellissement de la Ville fait partie des priorités de la mandature du Maire du Tampon : l'objectif poursuivi est à la fois écologique, car il s'agit de lutter contre le réchauffement climatique, mais il s'agit aussi de favoriser le bien-être des administrés en apportant des ombrages.

Une circulation sécurisée et modernisée

La commune du Tampon a instauré une politique d'embellissement du territoire très dynamique, respectueuse de l'endémisme et favorisant le bien-être des tamponnais en luttant contre le réchauffement climatique. Mais le Maire et son Conseil municipal ont également souhaité mener une stratégie de sécurisation et de modernisation du territoire.

1. La sécurisation des radiers et la modernisation de l'éclairage public

La première partie du mandat a été consacrée à la sécurisation des voies sur l'ensemble du territoire, notamment à travers la réfection des enrobés. Ce sont 36 voiries qui ont été refaites, soit 30 km, à la plus grande satisfaction des administrés, pour un montant total de 2 782 797 € sur fonds communaux.

Mais la Commune a également veillé à la suppression et à la sécurisation des radiers, qui sont régulièrement submergés lors des fortes pluies et qui menacent la sécurité de la population tamponnaise à chaque épisode cyclonique. Sur les 10 ouvrages de franchissements des radiers prévus, 7 ouvrages ont été réalisés pour plus d'1 399 646 €, sur le chemin Henri Cabeu (4 radiers), chemin Pierre Picard (2 radiers), rue Benjoin (1 radier). Les réaménagements des deux radiers de l'impasse Cocotier et du radier du chemin Albert Hibon restent à faire.

Le Maire et son Conseil municipal ont poursuivi cette politique de sécurisation de la voirie en menant un projet innovant, celui de la modernisation de l'éclairage public sur l'ensemble du territoire communal. L'objectif de ce projet est de remplacer les 4575 points lumineux existants par des luminaires LED pour diminuer de 80% la consommation énergétique et réduire l'impact sur la biodiversité, notamment lors des périodes d'envol des pétrels. Il est à noter que le Tampon est la première commune de France à installer la télégestion sur

l'ensemble de son parc, et à généraliser l'utilisation des lampes basses températures pour minimiser l'impact sur la faune et la flore. Le dispositif de ce nouvel éclairage public prévoit une planification nocturne pour limiter les nuisances lumineuses et favoriser les économies d'énergie. Il est désormais possible d'abaisser la puissance lumineuse et de piloter l'éclairage à distance avec des luminaires communicants. Pour la mise en place de ce nouveau dispositif, les réseaux électriques de l'éclairage public ont été mis en conformité. Les travaux de modernisation de l'éclairage public s'élèvent à plus de 7 197 516 € et ont été co-financés par EDF (plus de 1 961 800 €) et par le FEDER (près de 3 303 932 €), la somme restante étant financée par la Commune.

Enfin, il est à préciser que la municipalité a investi pour la sécurité de sa population avec près de 170 caméras de vidéosurveillance installées sur le territoire, pour un montant total de 597 000 €. Ainsi, 15 caméras de videoprotection ont été aménagées sur la voie publique, plus de 150 caméras de vidéosurveillance sont présentes sur les bâtiments communaux et les écoles et sont exploitables par la police municipale et la gendarmerie.

2. Des travaux d'envergure à venir

La seconde partie du mandat sera dévolue à la poursuite des réfections des enrobés pour 12 voiries restantes, mais aussi au réaménagement des voies, des trottoirs et des réseaux d'assainissement des eaux pluviales. Actuellement 7 travaux de réaménagement des voies sont en cours et seront achevés à la fin de l'année 2023.

Avant la fin du mandat, de nombreux travaux d'envergure seront achevés, comme l'aménagement du chemin Notre-Dame-de-la-Salette, qui prévoit la réalisation d'un réseau d'eaux pluviales pour éviter les inondations à Trois Mares. La création d'une voie de jonction du chemin Henri Cabeu à la ligne d'Équerre,

actuellement en études, sera également réalisée avant la fin de la mandature. Le but de ce projet est d'améliorer les conditions de dessertes du territoire, des espaces agricoles et de répondre aux enjeux de diversification agricole. Cette voie permettra de limiter les déplacements des usagers en proposant des itinéraires plus courts, en assurant une liaison entre les quartiers du Grand Tampon et de Pont d'Yves, ce qui permettra d'éviter la ligne des 600.

Cette voie comprendra différents ouvrages hydrauliques pour assurer le franchissement des différentes ravines. Ce projet, qui présente un coût prévisionnel de 25 millions d'euros, favorisera une diminution de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effets de serre et permettra de moins saturer le centre-ville.

Un plan d'aménagement dynamique

Assurer la sécurité des Tamponnais dans leurs déplacements a été l'une des grandes priorités du Maire du Tampon et de son équipe municipale. Mais l'autre priorité de la mandature a été également d'anticiper l'augmentation considérable de la population et de ses besoins pour les années à venir. L'une des promesses de campagne était de construire « 5000 logements » pour 2026, dont 1000 logements pour les seniors et 600 logements pour les étudiants.

1. Une politique volontariste en matière de construction de logements

La première partie du mandat a été consacrée à une construction dynamique de nouvelles résidences, en dépit d'une année 2020 marquée par les ralentissements des chantiers en raison de la crise sanitaire. Au total, près de **1000 logements ont été livrés**, dont 800 logements sociaux -dont 50 en résidence pour aînés- et près de 210 logements étudiants privés.

Pour parvenir à son objectif de 5000 logements, la Commune a effectué des acquisitions foncières sur fonds propres communaux pour un montant de 17 800 000€, auxquels s'ajoutent les acquisitions de l'EPFR (Établissement Public Foncier de La Réunion) à hauteur de 23 559 495 €, soit un total de plus de 41 364 095 € d'acquisitions foncières communales.

Actuellement, **1400 logements sociaux** (soit 13 résidences) sont en construction, dont 330 en résidences pour aînés et 120 logements étudiants, auxquels s'ajoute la construction de 50 logements étudiants en résidence privée.

La seconde partie du mandat sera dévolue à la livraison des travaux de ces nouveaux logements en construction. Il faut souligner également que les permis de construire de nombreuses opérations de logements, dont les financements ont été obtenus, sont en cours d'instruction. Dans l'attente, ce sont 2500 logements qui

sont donc planifiés, dont une centaine de logements privés en résidences pour aînés, 1350 logements privés pour les étudiants et 1020 logements sociaux comprenant 250 logements en résidences pour aînés et 210 logements étudiants. Enfin, pour le moment près de 2000 opérations de construction d'habitats sont identifiées mais non encore financées. Au total, ce sont **4500 opérations** de construction de logements qui sont en cours d'instruction. À la fin du mandat, l'objectif des 5000 logements sera largement dépassé et avoisinera les 7000 logements.

2. Une politique de soutien aux agriculteurs

Le plan d'aménagement de la commune du Tampon comprend également une politique de soutien aux agriculteurs sur l'ensemble du territoire, à travers une aide apportée dans la réhabilitation des retenues collinaires individuelles. Pendant cette première partie du mandat, ce sont 41 agriculteurs qui ont bénéficié de la réhabilitation de leurs retenues collinaires individuelles, soit 68 190 m³ d'eau sécurisés. Cette opération a été subventionnée par le Conseil Départemental à hauteur de 1 294 185 € et pour un montant de 75 432 € sur fonds communaux.

Actuellement, ce sont 25 demandes de réhabilitations qui ont été déposées par les agriculteurs tamponnais et qui font l'objet d'une subvention du Conseil Départemental (1 200 200 €) et d'une aide communale (54 000 €), pour sécuriser 56 400 m³ d'eau.

L'action sociale au service des Tamponnais

Le Maire et le Conseil municipal sont fortement impliqués pour anticiper les besoins de la population, notamment en termes de construction de logements sociaux sur la Commune. Mais l'action sociale menée par la municipalité est plurielle et s'adresse aux franges les plus vulnérables de la population, de façon à favoriser la cohésion sociale de l'ensemble du territoire.

1. Une politique sociale réactive et dynamique

La commune du Tampon fait partie d'une des municipalités réunionnaises les plus impliquées et réactives pour sa population. Cela s'est notamment vu lors de la crise sanitaire de 2020 : les élus, les équipes communales et le CCAS se sont fortement mobilisés pour procéder à la distribution de solution hydroalcoolique produite par Isautier, et de masques en tissus fabriqués par l'association AUDACE, aux professionnels de santé et aux personnes âgées.

La Commune a rapidement mis sur pied une distribution de colis alimentaires envers les plus démunis, en partenariat avec le CCAS et le Conseil Départemental, et disposait de deux centres de vaccination, l'un à la Plaine des Cafres, l'autre au 14^{ème} kilomètre. La municipalité a pu bénéficier de la coopération avec la ville de Meizhou en Chine : cette dernière a fait don de masques chirurgicaux distribués à la population tamponnaise, en priorité aux seniors. Le Tampon avait préalablement aidé la ville chinoise en début d'épidémie à travers le don de combinaisons d'hôpital.

En période de crise, la Commune s'est montrée réactive. Au quotidien, il faut souligner qu'elle se mobilise tout autant pour ses administrés.

Cette première partie du mandat a en effet été marquée par une explosion des aides envers les plus vulnérables, conséquence de l'inflation ayant succédé à la crise sanitaire. Le CCAS a accordé 47 000 aides pour un montant total de 2 millions d'euros, qui consistent en colis alimentaires, repas donnés aux SDF, aides financières ainsi que des aides en nature (dons de couvertures, nettoyage des cours de personnes isolées). Depuis 2020, les points d'accueil social de la Commune ont été concernés par plus de 97 000 passages et 18 000 colis alimentaires ont été distribués.

Il faut souligner qu'un effort de structuration de l'aide sociale a été effectué, à travers la mise en place de 16 relais de Solidarité et Habitats Inclusifs en rez-de-chaussée d'immeuble et quartiers d'habitation pour rapprocher les services publics communaux de la population. Ce dispositif a permis d'aider plus de 3000 personnes dans leur démarche. Enfin, l'ouverture à la Plaine des Cafres en 2022 de la Maison France Services, qui est un dispositif gouvernemental regroupant plusieurs administrations (santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi), a permis d'accueillir et d'aider plus de 3300 administrés.

Très impliqués pour la défense de la santé, la Commune et le CCAS se sont investis pendant cette première partie de mandat pour mener de nombreuses opérations de dépistage de diabète en partenariat avec l'Association Française du Diabète de La Réunion, ce qui a permis de dépister 113 personnes. Au niveau de la prise en charge des seniors, le CCAS a eu recours à 30 jeunes en service civique en partenariat avec l'association Service Civique Solidarité Seniors pour prendre visite à des personnes âgées isolées à leur domicile. Une réalisation majeure de cette première partie de mandat, c'est également l'ouverture de l'EHPAD de Terrain Fleury, en 2022, géré par la Fondation Père Favron et qui permet l'accueil de 83 résidents.

Au niveau de l'insertion des jeunes, la Commune s'est mobilisée en organisant 16 forums pour l'emploi, les « mardi nou lé la », qui ont permis de rassembler plus de 10 000 personnes depuis 2020. En partenariat avec la CASUD, la collectivité s'est lancée dans la mise en place de 4 chantiers d'insertion avec les associations AUDACE et JADES, qui ont rassemblé 160 personnes en insertion. La Commune apporte son soutien financier aux associations intervenant dans les quartiers prioritaires de la Ville, à hauteur de 200 000 €.

2. La lutte contre les violences intrafamiliales et la prévention de la délinquance

Pour cette seconde partie de mandat, la Commune poursuivra ses actions d'insertion en faveur des jeunes, notamment à travers les actions adaptées aux besoins de la population. La municipalité a mis en place un accompagnement spécifique des jeunes en difficulté par des éducateurs de rue, qui interviennent dans les quartiers prioritaires de la Ville et à la Plaine des Cafres. Depuis 2020, ce sont 700 jeunes qui ont été accompagnés, pour 26% de sorties positives à ce jour. Toutefois, ce programme n'est pas encore terminé. Actuellement, c'est une action spécifique qui a lieu, « les métiers de l'uniforme lé en forme », qui permet de rapprocher les forces de l'ordre avec 44 jeunes à Trois Mares, avec pour objectif de faire naître des vocations. 4 ateliers d'insertion sont également relancés.

L'autre axe majeur de la mandature sera de renforcer la sécurité de la Commune en mettant en place une politique de prévention de la délinquance. Lors de la première partie du mandat, la Commune a remporté un appel à projet du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance afin de pouvoir financer l'acquisition de 20 postes de radiocommunications pour la police municipale.

L'une des priorités de la seconde partie de mandat sera également d'accentuer les efforts de la Commune sur la lutte contre les violences intrafamiliales, véritable fléau à La Réunion. La municipalité cofinance régulièrement des actions de sensibilisation (spectacles, pièces de théâtre, manifestations, ateliers artistiques) sur le thème des violences conjugales et intrafamiliales auprès de familles des quartiers prioritaires de la Ville ou des scolaires. Actuellement, l'installation d'une Structure d'Accueil d'Urgence et Temporaire (SAUT), gérée par l'ALEFPA (Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie) est en cours, pour assurer l'hébergement des victimes. Avant la fin du mandat, ce sera une villa communale qui sera mise à disposition de l'association Femmes des Hauts Femmes d'Outre-Mer pour permettre l'accueil transitoire et d'urgence des victimes, dans l'attente de places d'hébergement au 115, le numéro d'urgence sociale.

Enfin, un contrat local avec l'Agence Régionale de Santé est en cours d'élaboration pour mener des actions de prévention en faveur de l'éducation à la bientraitance et en faveur de l'autonomie des personnes âgées.

Des écoles qui se modernisent

Les écoles tamponnaises se sont considérablement modernisées pendant cette première partie de mandature, signe d'une politique pensée pour les plus jeunes scolarisés dans les 41 écoles publiques de la Commune. L'objectif est de garantir à la fois leur confort, la qualité de leur nourriture et un apprentissage dans les meilleures conditions.

1. La modernisation de la restauration et des équipements scolaires

La première partie du mandat a été consacrée à une importante modernisation de la restauration scolaire. Dans le respect des lois « EGAlim », (lois du 30 octobre 2018 et du 18 octobre 2021 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous), la Commune a mis en place des repas à moins d'1€ par jour et par enfant, élaborés par une diététicienne et composés de produits frais et locaux. Ces repas reviennent à 135 € par an et par famille et n'impactent pas leur budget malgré le contexte d'inflation économique. Un repas revient à 6,70 € à la collectivité. Les parents d'élèves sont extrêmement satisfaits de cette prestation à bas coût et de qualité.

C'est aussi l'environnement de la prise de repas qui évolue puisque les réfectoires sont rénovés en véritables restaurants scolaires, avec des mobiliers modernes et colorés. Sur les 22 réhabilitations de réfectoires prévues, 18 ont été rénovés, pour un montant de 375 150 €. 4 rénovations sont actuellement en cours.

Des améliorations ont également été apportées au niveau de la restauration scolaire pendant cette première partie de mandat, avec l'obtention des agréments sanitaires pour les unités de production du 14^{ème} km et d'Aristide Briand, et l'acquisition de 6500 plateaux en inox, pour un montant de 105 623 € et

de deux véhicules dévolus au transport de denrées alimentaires, dont un camion frigorifique, pour répondre aux exigences de la Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et des Forêts (DAAF).

Cette première partie de mandat a été marquée par une amélioration des équipements dans les écoles publiques puisque ce sont 356 classes qui ont été pourvues de tableaux numériques interactifs, de la grande section au CM2, pour un coût total d'1 216 808 €. Les bâtiments de l'ensemble des écoles du Tampon ont également fait l'objet de travaux de rénovation : rafraîchissement de la peinture, travaux d'étanchéité, mise en place des alarmes d'incendie, de rideaux ignifugés pour un montant total de 3 120 000 €. La réhabilitation de l'électricité a été refaite à hauteur d'1 705 000 € dans les écoles du 14^{ème} km, Aristide Briand, SIDR 400 et l'école Louis Clerc Fontaine. Pour un meilleur confort des élèves, la ventilation a été installée dans la partie basse de la Commune pour un montant de plus de 324 872 € et les climatisations réversibles dans la partie haute pour un montant de 350 000 €.

Au niveau de l'offre périscolaire, les écoles des quartiers prioritaires de la ville bénéficient d'activités culturelles et sportives sur leur pause méridienne grâce au dispositif gouvernemental de la Cité Éducative. Deux classes passerelles ont par ailleurs été ouvertes dans l'école maternelle Charles Isautier et l'école primaire Edgar Avril, pour apporter un soutien aux enfants en difficulté et un appui à la parentalité aux familles défavorisées. Dans toutes les écoles, une garderie du matin gratuite a été mise en place dès 7h30.

2. Le développement du numérique et le renforcement de la sécurité

La seconde partie du mandat sera consacrée à la poursuite des travaux entamés pendant le début de la mandature. Pour la restauration scolaire, ce sont 3 dossiers d'agrément qui sont en cours. La collectivité réfléchit aussi à installer des

unités de production de grande capacité en partie haute et partie basse, pouvant assurer 5000 à 7000 repas par jour. Les rénovations de réfectoires sont en cours dans 4 écoles.

Au niveau des équipements, la Commune mettra l'accent sur l'installation du réseau filaire dans toutes les écoles publiques, pour un montant de 515 830 €. Le but sera de proposer, à terme, un Environnement Numérique de Travail, support numérique permettant de faire lien entre l'école, les familles et la collectivité, de façon à garantir une meilleure continuité pédagogique. D'autre part, des efforts seront également effectués pour améliorer les espaces de récréation : actuellement, ce sont 3 préaux qui sont en cours de construction dans les écoles Louis Clerc Fontaine, Vincent Séry, Petit Tampon et 4 autres qui sont programmés dans les écoles de Ligne d'Équerre, Bois Court, Ernest Vélia et Piton Ravine Blanche. Le montant des travaux prévus pour les préaux s'élève à près de 540 000 €. Par ailleurs, la sécurité des enfants sera renforcée avec le déploiement de la vidéosurveillance dans toutes les écoles, pour un montant total de 73 074 €. Pour le moment, les caméras sont installées sur 18 sites, mais le système n'est pas encore activé. Ce seront ensuite 22 autres sites scolaires qui seront équipés en caméras de surveillance.

Enfin, l'équipe communale réfléchit à la possibilité d'ouvrir une troisième classe passerelle à Trois Mares, considérant le succès des deux autres classes passerelles et les demandes des familles. La collectivité envisage également de créer une garderie communale du soir pour répondre aux attentes des parents, ainsi qu'une nouvelle école pour répondre à l'augmentation de la population.

Une modernisation des équipements de proximité

Une des priorités du Maire et du Conseil Municipal était de répondre aux demandes de la population en termes de modernisation des équipements de proximité et de développement de nouvelles structures. Offre sportive, offre numérique en médiathèque, modernisation des complexes sportifs, construction d'aires de jeux : la Commune s'inscrit dans une dynamique de renouveau global de ses équipements.

1. Un développement des équipements de proximité

La grande satisfaction de l'équipe communale pour ce début de mandat a été d'avoir su répondre à la demande des familles tamponnaises de disposer d'espaces de loisirs pour petits et grands sur l'ensemble du territoire. À ce jour, ce sont 11 aires de jeux supplémentaires qui ont été construites pour un montant global de 5 200 000 €, ce qui porte le nombre de nouvelles aires de jeux construites au Tampon à 21 depuis 2017.

Sur le plan des équipements sportifs, la Commune a mis l'accent sur la construction de nouvelles structures, avec la réalisation du boulodrome de Bérive, financé sur fonds propres à hauteur de 554 480 € et de 3 zones de street work-out et de fitness à La Pointe, à la Plaine des Cafres et à proximité du complexe sportif de Trois Mares, pour un total de 110 000 €. Le complexe sportif de Trois Mares a quant à lui été rénové, avec l'ajout notamment d'un toboggan aquatique, pour un montant d'1 766 074 €. Des travaux ont été effectués pour réaliser des tribunes couvertes sur 7 terrains de football et pour recouvrir les plateaux noirs (6 réalisés).

La municipalité a également fait l'acquisition de dispositifs mobiles mis à disposition de la population lors de manifestations telles « Alon bouj + ansamb », « Sports vacances » et dans les centres de loisirs : 1 raqball à 9000 €, 3 homeballs ayant coûté 15 000 € au total. L'offre sportive se déploie via de nombreux ateliers

(Yoga, Pilates, Aquasanté, Tai Chi, Jogging, Zumba) et d'événements comme les trails et marches urbaines.

Au niveau des médiathèques, cette première partie de mandat a été marquée par l'ouverture de deux espaces gaming, l'un à la médiathèque du centre-ville, l'autre à la ludothèque de la Plaine des Cafres. Les médiathèques du Tampon se sont également lancées dans le déploiement d'une offre numérique : les adhérents peuvent désormais avoir accès à la presse, la musique, des films, des mangas et tutoriels en ligne, grâce à l'abonnement à des plateformes comme Cafeyn ou Music.me.

2. La future « Grainothèque» et le développement de l'offre sportive

Les travaux de la Grainothèque de Bérive et de son aire de jeu seront livrés avant la fin du mandat, pour un coût total de 1 000 120 €, dont 432 071 € sont financés par l'État. Au sein d'un territoire tourné vers l'agriculture, ce projet original et défendu par l'équipe municipale fera de l'actuelle médiathèque un lieu consacré à la biodiversité, au développement durable et au troc de graines. Pendant cette seconde partie de mandat, le déploiement du WIFI sera effectif dans la médiathèque du centre-ville et dans 5 médiathèques de quartier.

Sur le plan de l'offre sportive, les acquisitions d'équipements de sport collectif se poursuivront lors de la seconde partie du mandat, via l'acquisition d'1 pitch'one à hauteur de 15 000 € et de 3 padles pour la Tamponnaise Club Municipal de Tennis pour un montant de 210 000 €. Des travaux de modernisation des locaux des piscines de Trois Mares et de Roland Garros auront lieu également. La construction d'un terrain de pétanque est prévue au Petit Tampon, d'un terrain de foot synthétique à Trois Mares, et de deux zones de work-out et de fitness à Bérive et à la Châtoire, pour un montant de 80 000 €. C'est également l'offre sportive qui devrait se développer, avec les dispositifs « sport pour les séniors » et le « sport sur prescription médicale », à destination des femmes enceintes et des personnes

atteintes de maladies chroniques et de problèmes de santé mentale. La Commune souhaite également faire du centre Roger Payet au Petit Tampon un complexe entièrement dédié aux activités adaptées aux Seniors. La seconde partie du mandat sera consacrée à la livraison de 9 aires des jeux programmées, dont 5 sont actuellement en construction.

Enfin, la municipalité a souhaité s'investir dans la construction de colombariums avant la fin de l'année 2023 : 240 urnes sont prévues, dont 20 à Bras de Pontho, 20 à la Plaine des Cafres et 200 au cimetière de Terrain Fleury, pour un total de 200 000 €. Enfin, la chapelle ardente du centre-ville sera elle aussi réhabilitée et mise aux normes.

Une Ville festive !

Après la crise sanitaire, la Commune du Tampon a progressivement remis sur pied ses traditionnelles fêtes à vocation agricole et horticole, Florilèges et Miel Vert, dont le succès auprès de la population est toujours au rendez-vous.

1. Des fêtes valorisant le territoire

Miel Vert, la foire agricole et Florilèges, la fête des fleurs, sont les deux grandes manifestations incontournables créées en 1983 par le Maire André THIEN-AH-KOON et son équipe municipale d'alors. Ces deux festivités sont aujourd'hui indissociables de l'identité du Tampon. Elles contribuent à favoriser l'attractivité du territoire, valorisent le terroir, les productions locales et le savoir-faire « péï ».

Miel Vert et Florilèges sont d'importants soutiens pour les filières agricoles, horticoles et artisanales : ces manifestations les font connaître et renforcent leur image de marque. Programmant à chaque fois des têtes d'affiche (le rappeur Damso au Miel Vert 2023, le chanteur Slimane prévu aux Florilèges 2023) et des événements populaires auprès des habitants (les élections de Miss Ville du Tampon, Miss Plaine des Cafres, Miss Mamie Réunion, les concours culinaires), ces deux fêtes attirent chacune près de 300 000 visiteurs par an. Les retombées économiques générées par ces deux événements profitent autant aux exposants qu'aux acteurs économiques du territoire : l'hôtellerie, la restauration, et les commerces, notamment les commerces de vêtements et alimentaires.

Parce que ces festivités permettent de dynamiser le territoire et de soutenir les filières locales, d'autres événements à vocation agricole ont lieu tout au long de l'année, comme la fête de la pomme de terre, de l'ananas et la toute dernière créée, la fête des agrumes Réunion, en soutien aux producteurs tamponnais qui ont des difficultés à écouler leurs productions et subissent la concurrence des importations.

2. Des manifestations favorisant la cohésion sociale

Enfin, la municipalité a souhaité pendant cette nouvelle mandature poursuivre les manifestations favorisant la cohésion sociale en rendant hommage aux différentes cultures composant le territoire tamponnais.

Tous les ans, la Ville célèbre le nouvel an chinois et organise des festivités indiennes lors du nouvel an tamoul et des fêtes musulmanes à l'occasion de l'Eid. Ces événements, qui participent au rayonnement de la Commune, sont l'occasion de rassembler la population autour de spectacles de danse, des concerts, des expositions et des ateliers faisant découvrir les aspects culinaires, vestimentaires, traditionnels religieux des cultures. Enfin, des fêtes de quartiers sont organisées pendant les vacances, dans les quartiers prioritaires de la Ville, sous l'appellation « Alon bouj + ansam' » : ce sont des manifestations à destination des familles et des plus jeunes qui ne peuvent partir en vacances.

Conclusion

À mi-mandat, le constat suivant peut être fait : la bonne santé financière de la Commune lui a permis de réaliser une politique ambitieuse en termes de développement économique et touristique du territoire, mais aussi en termes d'aménagements et de cohésion sociale.

Cette première partie de mandat a été consacrée à d'importants investissements : le développement de la gestion de l'eau agricole à La Plaine des Cafres, l'extension du Parc des Palmiers du monde, la sécurisation de la voirie, une construction de logements en constante augmentation, la modernisation des écoles et des équipements de proximité mais aussi une continuité des animations festives. Tous ces projets font du Tampon une commune attractive et dynamique.

La fin du mandat sera consacrée à la finalisation des travaux entamés et démarches administratives lancées : les projets touristiques comme le Parc du Volcan et l'opération « Endémiel », mais aussi le programme ambitieux de construction de logements. Le développement des équipements de proximité et le renforcement de la lutte contre la prévention et les violences intrafamiliales sur le plan social se poursuivront également.

Le Maire et son Conseil municipal se mobilisent plus que jamais pour le développement du Tampon et sa population.